

ENTRE NOUS



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel - 161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHÂTEL

Site internet de l'AARC : www.residentschatel.com - Courriel : residentschatel@residentschatel.com

Site internet du Val d'Abondance : www.valdabondance.com

Bonne et heureuse

Année 2010

JOYEUX NOËL

Le Mot du Président

C'est la dernière fois que je m'adresse à vous dans les colonnes de notre bulletin « Entre Nous ». En effet comme je vous l'ai annoncé dans le dernier bulletin de

juin, je vais mettre fin à mes responsabilités de Président de l'AARC lors de la prochaine AG du 28 décembre. Au lieu de faire ici un bilan de ma présence au sein du CA depuis seize ans, lequel ne présenterait somme toute qu'un intérêt limité, je préfère évoquer l'avenir de l'AARC qui continuera, sans aucun doute à vous apporter ce que ses buts ont cherché à réaliser depuis sa création en 1988.

A l'issue de l'AG du 28 décembre, le nouveau CA se réunira pour composer un nouveau bureau et il ne m'appartient pas de préjuger et encore moins d'orienter ici les décisions qu'il prendra alors. Je suis persuadé que l'équipe en place, complétée par une nouvelle candidature à ce jour, nonobstant les nouvelles qui pourraient se manifester d'ici l'AG, saura continuer l'œuvre entreprise par nos prédécesseurs, il y a maintenant 21 ans.

En ce qui me concerne, je reste bien sûr membre de l'AARC et bien que ne faisant plus partie du CA, je continuerai à lui apporter mon aide dans les missions ponctuelles qu'il voudra bien me confier suivant la proposition que je lui ai faite et qu'il a acceptée.

Il me reste, dans l'attente de vous retrouver très nombreux à Châtel fin décembre, à vous souhaiter de très bonnes fêtes et une excellente année 2010.

Bonne lecture.

Gérard VAN LOO

APPEL A CANDIDATURE : Nous recherchons des administrateurs, nous attendons vos candidatures... Rejoignez nous !

EXTRAIT DU PROGRAMME D'ANIMATION DE L'OFFICE DE TOURISME

Lundi 28 décembre à 21 heures :

Concert de Noël de l'ECHO ALPIN, l'harmonie municipale de Châtel vous présente son nouveau répertoire.
Salle de la Musardièrre – entrée libre.

Tous les lundis 10h à 12 heures :

Cours de cuisine avec un professionnel de la station – Venez réaliser vous-mêmes une spécialité culinaire de la vallée et dégustation – Inscription à l'OFFICE DE TOURISME.

Tous les mardis 10h30 à 11h30 :

Découvrez les installations de fabrication de neige de culture et leur fonctionnement
Inscription et rendez vous à l'Office de Tourisme – gratuit.

Du 9 au 13 janvier :

La grande ODYSSEE

La grande Odyssée Savoie Mont Blanc est l'histoire d'un rêve formulé par l'explorateur Nicolas VANIER. La course de traineau à chiens regroupe 20 attelages parmi les meilleurs du monde – Venus des quatre coins de la planète, les mushers s'affrontent durant 10 jours durant une des épreuves parmi les 5 plus grandes de ce sport.

La première manche se déroule dans le domaine des Portes du Soleil. Une Aventure extraordinaire, à découvrir un fabuleux spectacle.

Passage à CHATEL : le 11 janvier 2010

Mardi 26 et mercredi 27 janvier :

COUPE D'EUROPE DE BOSSES FIS

Mardi 26 janvier :

Coupe d'Europe de Bosses en single hommes et dames.

Mercredi 27 janvier :

Coupe d'Europe de bosses en parallèle hommes et dames.

Mercredi 17 et 27 février : à 21 heures

SKY MEMORY ou la fabuleuse histoire du ski

Le premier spectacle culturel retraçant 4000 ans de ski qui vous offre un voyage extraordinaire dans le temps. Ce véritable son et lumière met en scène une troupe de 50 moniteurs de ski. Chocolat et vin chauds offerts à tous.

Pendant tout le mois de mars, les maires de France skieront librement sur les pistes de Châtel et se souviendront de leur séjour dans « la plus suisse des stations française » dont l'environnement privilégié permet, sans aucun doute, de faire une rupture avec le quotidien.

3 avril :

Montée du Linga – compétition de ski alpinisme.

DATES À RETENIR

Lundi 28 décembre 2009 : **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Mercredi 30 décembre 2009 : **TROPHÉE DE SKI**



TARIFS PUBLICS 2009/2010

DOMAINES DE CHÂTEL

| DURÉE | INDIVIDUEL | | | FAMILLE | | |
|------------------------------------|------------|----------------------|----------|-----------|----------------------|----------|
| | ADULTE | JEUNE /SENIOR | ENFANT | ADULTE | JEUNE /SENIOR | ENFANT |
| | 23-59 ans | 16-22ans/60 ans et + | 5-15 ans | 23-59 ans | 16-22ans/60 ans et + | 5-15 ans |
| 1/2 journée liberté ⁽¹⁾ | 27,00 € | 24,00 € | 21,00 € | 24,50 € | 21,50 € | 18,40 € |
| 1 jour 11 h00 | 28,80 € | 25,30 € | 21,60 € | 25,90 € | 22,80 € | 19,40 € |
| 1 jour | 32,00 € | 28,00 € | 24,00 € | 28,80 € | 25,30 € | 21,60 € |
| 2 jours | 63,70 € | 56,00 € | 47,80 € | 57,30 € | 50,40 € | 43,00 € |
| 5 jours | 128,00 € | 113,00 € | 96,00 € | 115,0 € | 102,00 € | 87,00 € |
| 5 jours NC | 139,00 € | 123,00 € | 105,00 € | 126,0 € | 111,00 € | 95,00 € |
| Saison | 443,00 € | 390,00 € | 333,00 € | 399,0 € | 351,00 € | 299,00 € |
| 1/2 saison (2) | 285,00 € | 251,00 € | 214,00 € | 257,0 € | 226,00 € | 193,00 € |

(1)Forfait 4 heures - Décompte du temps dès l'émission si émis sur code barre, ou dès le 1er passage si émis sur support "mains libres"

(2)Forfait vendu à partir du 06/02/2010

DOMAINE DES PORTES DU SOLEIL

| DURÉE | INDIVIDUEL | | |
|-------------------------------|------------|------------|----------|
| | ADULTE | SENIOR | ENFANT |
| | 16-61 ans | 62ans et + | 5-15 ans |
| 1/2 jour matin | 30,00 € | 24,00 € | 20,00 € |
| 1/2 jour après midi | 30,00 € | 24,00 € | 20,00 € |
| 1 jour 11h00 | 35,00 € | 28,00 € | 23,00 € |
| 1 jour | 40,00 € | 32,00 € | 27,00 € |
| 2 jours | 78,00 € | 62,00 € | 52,00 € |
| 5 jours | 173,00 € | 138,00 € | 116,00 € |
| 7 jours | 230,00 € | 184,00 € | 154,00 € |
| 14 jours | 364,00 € | 291,00 € | 244,00 € |
| saison | 760,00 € | 608,00 € | 509,00 € |
| saison famille ⁽¹⁾ | 646,00 € | 517,00 € | 433,00 € |



⁽¹⁾Saison famille à partir de 4 personnes du même foyer fiscal et sur présentation d'un justificatif

FORFAIT SAISON CHATEL POUR LES ADHERENTS DE L'AARC (ancienneté d'au moins 1 an quelque soit la date d'achat du forfait)

Adulte : 332,00 € Enfants (5 à 15 ans) : 250,00 € Jeunes (16 à 22ans) 293,00 € Senior (61ans) 293,00 €

FORFAIT SAISON PORTES DU SOLEIL (résidents adhérents de l'AARC ou non)

Adulte : 600,00 € Enfant (5 à 15 ans) : 402,00 € Senior (62ans) 480,00 €

FORFAIT SAISON FAMILLE (à partir de 4 forfaits du foyer fiscal)

Adulte : 510,00 € Enfant (5 à 15 ans) 342,00 € Senior (62ans) 408,00 €

Conclusion du grand sondage organisé par l'AARC (résumé)

Résultats complets sur notre site : www.residentschatel.com

Voici, rapidement décrits, les grands axes que nous pouvons tirer de ce grand sondage.

Un travail d'une telle ampleur, ayant obtenu un nombre important de réponses sur de nombreux sujets, sera pris largement en considération pour les années à venir concernant la gestion de notre association.

Le taux de participation est particulièrement impressionnant, puisque 51 personnes ont répondu, ce qui représente 21 % du nombre de personnes ayant reçu ce sondage. On sait que dans ce genre d'opération, les réponses obtenues sont de l'ordre de 3 à 6 %.

Ces excellents résultats donnent à ce sondage toute sa légitimité.

Concernant notre bulletin, la satisfaction est quasi totale, et il paraît difficile de faire mieux, même si cela reste toujours possible. C'est une satisfaction pour nous, puisque nous nous donnons beaucoup de mal (et principalement Christiane) pour la réalisation de ces bulletins. Il faut aussi remercier les quelques membres de l'équipe qui lui donnent aussi un coup de main.

Ce sondage a révélé, ce que nous savions déjà d'ailleurs, la grande générosité de nos adhérents. 11 % d'entre eux sont volontaires pour une aide ponctuelle. Cela n'enlève en rien la générosité des autres adhérents lesquels, pour diverses raisons, ne peuvent nous aider.

Ce sondage montre qu'une majorité de nos adhérents n'allaient pas sur notre site internet ou peu. Nous devons donc faire un effort de communication sur cette question. Les 38 % qui fréquentent régulièrement notre site sont, par contre, très satisfaits sur de nombreux points de vue. Ils apprécient beaucoup, son contenu très complet, convivial, informatif et plaisant.

Il est intéressant de constater également que la majorité des gens ne voient aucun inconvénient à consulter notre bulletin sur le site internet après en avoir été en averti par e-mail. Cette majorité est tout de même de 61 % ce qui est très important.

Notre lettre mensuelle est également bien reçue et très appréciée pour la variété et le nombre de ses rubriques.

Concernant les sorties réalisées chaque année, et organisées par Christiane et sa fille, le sondage révèle une satisfaction quasi totale sur tout l'ensemble des nombreuses questions qui ont été posées à ce sujet. Découvrez l'extrême satisfaction de tous nos adhérents concernant ces sorties en vous rendant sur la page du sondage des sorties (sondage numéro huit).

Ces réponses seront «épluchées» et nous guideront sur la gestion de notre association. Encore une fois merci à toutes et à tous

Bernard JAHAN

QUOI DE NEUF À CHÂTEL ?

(extrait des journaux LE MESSAGER – LE DAUPHINE)

► PLEIN SUCCÈS POUR LA 33^E ÉDITION DE LA «BELLE DIMANCHE»

La fête des bergers et des traditions a enregistré un record de participation auquel une météo idéale a largement contribué. Dès l'aube une quinzaine d'alpagistes ont accompagné leurs troupeaux vers Plaine Dranse pour le concours agricole. Étaient présents sur les lieux une trentaine d'artisans et les représentants des associations qui ont animé cette nouvelle manifestation.

Plusieurs milliers de visiteurs ont investi Plaine Dranse tout au long de la journée pour y admirer, entre autres, un tonnelier de la vallée d'Aoste, un artisan coutelier, un artisan de tableaux de cuivre, l'art de la tonte de moutons, et du débardage à cheval, ainsi que les nombreux groupes musicaux dont le fanfare du 27 BCA participant à l'animation de la fête qui s'est terminée par la remise des prix du concours agricole animée par le représentant de l'UPRA. Festivité et convivialité furent les maîtres mots de cette fête traditionnelle, point d'orgue de la saison estivale de Châtel.



► DOMAINE SKIABLE : UN PROGRAMME DE 13 MILLIONS D'EUROS

« Cette année, nous avons décidé de faire un effort conséquent sur le domaine skiable en inscrivant 13 millions d'euros d'investissement » lance Nicolas RUBIN, le maire de la station. Pour le premier édile, la crise ne doit pas être synonyme d'inaction.

Outre le remplacement du télésiège de LINGA 2, datant de 1983, par une installation à haut débit qui entre pour moitié dans l'investissement, il y a l'aménagement des domaines en neige de culture. « Nous sommes certifiés ISO 9001, directement tournés vers la qualité/client. Après pas d'autres solutions que de garantir que la neige, à défaut de venir du ciel, viendra du sol, 4,4 millions d'euros y seront consacrés cette année à Châtel » commente Nicolas RUBIN.

Le reste des investissements concerne le renouvellement des engins de damage et l'amélioration générale du domaine, dont

les postes de secours, les postes de commandes des installations et la réalisation de toilettes publiques.

La liaison Super Châtel/Linga en marche

« Nous avons déjà bien avancé sur le projet de liaison qui permettra de relier Super Châtel au Linga juste à la sortie du Col de Morgins. On attend une rencontre prochaine avec les services de l'Etat. Un dossier qui date de vingt ans et qui a été réactivé voilà quelques mois. Là aussi, la liaison satisfera nos propres clients, mais elle permettra aussi d'ouvrir de nouvelles perspectives efficaces au départ de La Chapelle d'Abondance, de Torgon et de Super Châtel, ce qui placera ces sites dans une position nouvelle ; être au départ d'un grand domaine en évitant le parcours du combattant par les navettes. Les Portes du Soleil ont encore de quoi étonner et surprendre » dit Nicolas Rubin.

► UN NOUVEAU MATÉRIEL POUR L'ENSEMENCEMENT APRÈS LE REPROFILAGE DES PISTES

Alors que les engins poursuivent leur action sur les pistes en vue de leur reprofilage, une phase qui touche à sa fin, un nouveau matériel d'une société savoyarde a d'ores et déjà débuté l'ensemencement des pistes.

Cet engin a été conçu par l'entreprise Millet de Drugmettaz-Clarafond, près d'Aix les Bains. Il s'agit d'un tracteur forestier 8x8 de 120 CV avec un hydroseeder de 4.000 litres qui est alimenté par un camion 6w6 avec un hydroseeder de 12.000 litres.

« Le principe est une grosse machine avec une importante cuve ; on incorpore de l'eau, on y met des additifs, des engrais essentiellement organiques et on ajoute des semences spécifiques « alpage » explique Eric Gelloz conducteur de travaux.



Avec le concours d'un semeur, situé à l'arrière du tracteur, qui dirige la lance sur les espaces à ensemercer, 12.000 m² ont déjà été engazonnés sur les pistes de Super Châtel et les 3.000 m² restants sont en cours de traitement. En tout, sur le site de Super Châtel, c'est une surface de 49.000 m² qui sera réengazonnée. Cette opération ne sera visible que l'an prochain.

► POURSUITE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Il y a un an, les travaux de la première tranche d'assainissement réalisés à Plaine Dranse pour un investissement de 567.821 euros HT s'achevaient . Actuellement, ce sont trois nouvelles tranches qui sont lancées sur le haut de la station, sur les secteurs de Pré-la Joux, de la déchetterie et de Très-les Pierres.

Les travaux portent sur une distance de cinq kilomètres de réseau. Il sera procédé à la mise sous terre de canalisations en fonte et de regards par différentes entreprises en fonction des tranches. Le coût des travaux actuellement réalisés est de 274.255 euros HT, subventionnés à hauteur de 30.000 euros par le département et 190.000 euros par l'Agence de l'eau.

Autre important chantier qui vient de débuter à Châtel sur le secteur de la route de la Béchigne et de la CD 230 en direction du Linga l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et du téléphone.



RÉTROSPECTIVE DES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ 2009

➤ CONCOURS DE PÉTANQUE (lundi 3 août)

Voilà 10 ans que nous que nous organisons ce concours de pétanque qui a toujours le même succès ! Une fois de plus le temps était clément et nous a permis que ce concours se déroule sans parapluie..... ! Nous comptons toujours parmi nous le doyen de ce concours Mr LE GALLIC qui est toujours un très bon joueur et un très bon..... professeur.

Les heureux gagnants de ce concours ont été récompensés avec des lots offerts par Mr VESIN.

Puis, après la fatigue du jeu, un apéritif bien mérité offert par Mr VESIN.

Concours général

Mr BLERY – Mr SCHILTZ..... 2 bouteilles Café de Paris – 2 saucissons

Alain FOUROT – Malou WEICK 2 bouteilles vin de Savoie – 2 saucissons

Mr DEGRANDEL – Guislaine HINDRYCHX... 2 bouteilles Café de PARIS

Mme BARS – Joël HUET..... 2 bouteilles 1/2 rosé de Savoie

Complémentaire

Mr BARS – Mme HUET..... 2 bouteilles Café de Paris – 2 saucissons

Mr PMLAS – Gérard RAINAUD 2 bouteilles Vin de Savoie

Mme C AILLOUX – Claude HINDRYCHX.... 2 saucisses

Mme PLAS – Mr RAINAUD Bruno 2 saucisses

Super complémentaire

Mr MAUPIN – Mr JOLLIET..... 2 saucisses



➤ BALADE À LA TOVASSIERE (mardi 11 août)

Les résidents sont partis en direction du Parking de Morgins afin d'effectuer la balade à pied pour les marcheurs.

Les randonneurs ont donc suivi la route des ponts pour atteindre la cantine du They. Ensuite direction l'ALPAGE DE LA TOVASSIERE, nos guides ne s'étant pas concertés au préalable, discussion sur le chemin à emprunter. Les uns sont passés par le sentier et d'autres par la route.

Arrivés au sommet, les résidents venus en voiture nous attendaient.

Nous avons donc pris notre repas au Restaurant d'Altitude en écoutant le Cor des Alpes et ensuite Gérard Raynaud nous a fait danser au son de l'accordéon.

Puis nous avons pris le chemin du retour par la piste qui nous a ramenés à Morgins, pile à l'heure pour écouter le carillon, tous satisfaits de cette belle journée ensoleillée.

Micheline FERABOLI



RÉTROSPECTIVE DES ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ 2009 (suite)

► EXCURSION À CHAMONIX (jeudi 13 août)



Le train suisse nous emmène jusqu'à la frontière à travers d'épaisses forêts qui cachent à peine des précipices impressionnants et de riantes vallées aux maisons encore coiffées de lauzes. A Vallorcine nous changeons de train et retrouvons notre bonne vieille SNCF pour la descente sur Chamonix et le massif du Mont Blanc nous apparait sous un ciel bleu sans nuage – le crépitement des appareils photos domine presque le bruit du train ! Splendide...

Arrivés à Chamonix, chacun choisit son but de la journée : mer de glace et sa grotte de glace féérique – excursion au Brévent où le téléphérique vous mènera encore plus près du « géant blanc » visite de la ville fourmillante d'une foule cosmopolite sous le soleil de plomb, et pourquoi pas un coup d'œil aux musées, musée alpin évoquant le passé de la vallée et l'histoire de l'alpinisme, du ski et de minéralogie à travers des nombreux objets, documents, livres, affiches, etc.

L'époustouffant musée des minéraux – quartz fumés fluorines roses – hématites etc. dans une mise en scène expliquant leur formation souterraine et le travail des cristalliers qui les arrachent à la montagne.

L'exposition « des glaciers et des hommes » nous conte la vie des glaciers toujours en évolution à travers photos et vidéos depuis leur formation jusqu'à dans 50.000 ans à peu près – wait and see !

Un dernier rafraîchissement à une terrasse bondée et l'heure du retour est là – ou presque puisque le train a une demi-heure de retard – aurons-nous la correspondance suisse ? Les plaisanteries fusent sur le quai et finalement c'est oui.

Retour à Châtel – chacun heureux de ses découvertes et regrettant que le temps ait passé si vite.

Merci aux organisateurs pour toute la peine qu'ils se donnent et la chaude sympathie qui émane du groupe !

Andrée OUDIOT

► BALADE JUSQU'AU RESTAURANT DU CORBEAU (mardi 18 août)



Nous nous sommes regroupés à une vingtaine de résidents sur le parking et avons décidé de partir du Lac de Vonnes.

Après une courte montée mais assez raide nous sommes arrivés au Lac de Morgins, et pris la route qui mène au Corbeau. Aucune difficulté ne s'est présentée car le chemin monte doucement en serpentant dans la forêt.

Les autres résidents, non marcheurs, nous ont rejoints au restaurant où il nous a été servi une fondue ou plat de viande avec des rostis (spécialité suisse).

Pour le retour, grande discussion afin de ne pas prendre le même itinéraire qu'à l'aller. Nous avons donc contourné la montagne pour arriver dans le centre de Morgins.

Après une pause et afin de ne pas emprunter le bitume, nous avons pris des sentiers détournés, proposés par nos accompagnateurs (qui ne connaissaient pas trop le parcours, car nous avons failli passer par une écurie), nous sommes arrivés tout de même à bon port, fatigués mais satisfaits d'avoir passé une agréable journée par un temps en-

soleillé, dans une excellente ambiance et la convivialité.

Merci aux organisateurs pour cette randonnée !

Micheline FERABOLI



► RANDONNÉE À UBINE (vendredi 21 août)



Rendez-vous pour les marcheurs au Lac de Vonnes à 9h30. Seulement 12 courageux étaient au rendez-vous pour la randonnée pédestre. Rendez-vous pour les non marcheurs à 11 heures.

Pour les randonneurs le départ s'est fait à Chevennes à 10 heures, avec un temps idéal pour la marche.

Le circuit mené par Gaby s'est effectué par un chemin forestier très raide qui nous a emmenés jusqu'aux chalets de Mens, puis traversée des alpages et sentiers caillouteux à flanc de montagne jusqu'au col d'Ubine. La randonnée s'est poursuivie jusqu'aux chalets d'Ubine.

Nous nous sommes tous retrouvés vers 12h30 dans la nouvelle auberge d'altitude « Chez Maïté » où nous avons pu apprécier son menu surprise. Nous avons passé tous ensemble un bon moment, et le déjeuner s'est clôturé sur un air de guitare très applaudi, interprété par la famille SEGAL.

Après cette pose bien méritée nous nous sommes séparés et dits, marcheurs et non marcheurs, à l'année prochaine. Pour les marcheurs, le retour s'est effectué par le col de Croix, direction Abondance.

Ce fut une journée sportive et conviviale, et encore merci pour toute cette organisation.

Marcelle HUGUET